



À Nyon, on gagne à être solidaire

- 15% pour
le/la client-e
+ 5% pour le/la
commerçant-e

NYON BON SOLIDAIRE

La Ville de Nyon s'engage pour soutenir le commerce local. Elle met en place un système de bons à utiliser auprès des commerces nyonnais. **Pour chaque bon acheté, le 15% de la valeur du bon est pris en charge. De plus, 5% supplémentaires sont reversés au commerçant.** La bonne occasion de se faire plaisir à petits prix tout en soutenant les commerces locaux !

COMMENT UTILISER VOTRE BON SOLIDAIRE

Le bon solidaire nyonnais

Le bon solidaire nyonnais fonctionne comme de l'argent. Vous pouvez l'échanger contre un produit ou une prestation chez [un commerçant référencé sur bons.nyon.ch](https://bons.nyon.ch)

Utiliser le bon

Rendez-vous dans un commerce et au moment de payer, présentez le bon au commerçant pour qu'il ou elle puisse l'encaisser. Il ou elle va scanner le QR code ou entrer le numéro du bon, afin de débiter le montant que vous lui devez. Vous pouvez utiliser un bon pour plusieurs achats différents, dans plusieurs commerces différents. Vous pouvez également cumuler des bons pour des achats consécutifs. Il n'y a pas de montant minimal pour l'utilisation d'un bon solidaire nyonnais. Votre bon est actif par défaut, ne le perdez pas !